



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 04/04/2013

Étendue de la protection : La maison 4 rue des Arcades (cad. CS 144) : est classée en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 04/04/2013

Étendue de la protection : Est classée la maison du lotissement Fruges sise 4 rue Le Corbusier à Pessac

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Pessac

Autres communes :

R500

Appellation : Cité Frugès

Monument(s)

Appellation : Cité Frugès

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 04/04/2013

Étendue de la protection : Est classé la maison 27 rue Xavier Arnozan

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.